



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Rectorat

Bureau des inspecteurs
de l'Éducation nationale
de l'enseignement
technique

Martine PASCAL
IEN-ET
De Sciences Biologiques
et Sciences Sociales
Appliquées

Téléphone
04 42 91 70 40
Fax
04 42 91 70 13
Mél.

[martine.pascal2@ac-aix-
marseille.fr](mailto:martine.pascal2@ac-aix-marseille.fr)

Place Lucien Paye
13621 Aix-en-Provence
cedex 1

Madame, Monsieur le Professeur
De Sciences et Techniques Médico-Sociales
De Biotechnologies Santé Environnement

Madame, Monsieur le Directeur délégué aux
formations professionnelles et technologiques

S/c de
Monsieur le Proviseur
Du Lycée Professionnel
De la SEP du Lycée

Madame, Monsieur le Directeur
Du Lycée Professionnel Privé sous contrat

Madame, Monsieur le Formateur
s/c de
Monsieur le Président du GRETA

Aix-en-Provence, le 20 novembre 2016

OBJET : Extension de l'expérimentation des grilles d'évaluation informatisées à l'ensemble des épreuves par contrôle en cours de formation du Bac Pro ASSP pour la session 2018

Lors de la commission d'harmonisation des notes de CCF pour le Bac Pro Accompagnement, Soins et Services à la Personne, nous avons décidé d'étendre l'expérimentation des grilles d'évaluation informatisées à l'ensemble des épreuves pour la session 2018. Sont concernés les élèves des lycées professionnels publics et privés sous contrat, les stagiaires de la formation continue en GRETA.

Ces documents sont applicables pour la session 2018. Ils concernent :

- les élèves de Première Bac Pro ASSP pour l'année scolaire 2016-2017 ;
- les élèves de Première et Terminale Bac Pro ASSP pour l'année scolaire 2017-2018 et les suivantes.

1 Le dossier d'évaluation :

Il comprend :

- Le relevé des notes de CCF
- Les grilles d'évaluation en centre de formation
- Les grilles d'évaluation en milieu professionnel
- L'attestation de périodes de formation en milieu professionnel

Conformément à l'arrêté d'examen du Bac Pro Accompagnement, Soins et Services à la Personne du 11 mai 2011 (BOEN n°24 du 16 juin 2011), **l'évaluation est réalisée par le tuteur sur l'ensemble de la PFMP.**

Le bilan de PFMP donne lieu à une proposition de note établie conjointement par les formateurs des entreprises d'accueil et un professeur d'enseignement professionnel obligatoirement de la spécialité Sciences et Techniques Médico-Sociales et/ou de la spécialité Biotechnologies option santé environnement.

Nous attirons votre attention sur l'importance de solliciter l'auto-évaluation de l'élève ou du stagiaire GRETA au cours du bilan de chaque PFMP évaluée.



2/3

2 Les consignes pour les sessions à venir :

2.1 Le calendrier des PFMP et des évaluations :

Nous rappelons que les 22 semaines de périodes de formation en milieu professionnel (PFMP) du Bac Pro Accompagnement, Soins et Services à la Personne doivent être réparties de la façon suivante :

- six en classe de Seconde : deux fois trois semaines ;
- huit en Première : deux fois quatre semaines ;
- huit en Terminale : deux fois quatre semaines.

Chaque année, les PFMP concerneront chacune les deux champs d'activités choisis par le lycée.

2.2 Les modifications des grilles d'évaluation pour 2018

Les grilles informatisées sont très légèrement modifiées pour prendre en compte vos remarques.

Lorsque le contexte ne permet pas l'évaluation de certaines compétences identifiées par une *, le professeur appréciera les connaissances et la réflexion de l'élève à travers un questionnement situationnel. Dans la colonne « COMPETENCES » des grilles d'évaluation, est indiqué :

(*) : la compétence pourra être évaluée au travers d'un questionnement lors de l'évaluation.

La répartition des points est modifiée pour :

- E13 option « à domicile »

Une plus grande importance est accordée à la formalisation, à l'analyse et à l'évaluation du projet car l'évaluation s'effectue en centre de formation : exercice réflexif

- E32 option « en structure »

Plus d'importance accordée à la conduite de projet et/ou d'activité car l'évaluation s'effectue en milieu professionnel : savoir-faire et savoir-être.

2.3 Le dossier d'évaluation du candidat :

Pour constituer le dossier d'évaluation du candidat par contrôle en cours de formation, nous vous demandons :

- de vérifier et faire vérifier par vos collègues, la complétude des dossiers des candidats ;
- de respecter scrupuleusement l'ordre des documents pour faciliter le travail du centre pilote d'examen ;
- d'utiliser du papier blanc pour les grilles d'évaluation en centre de formation ;
- d'utiliser du papier de couleur pour les grilles d'évaluation en entreprise.

2.4 Le dossier d'évaluation d'une classe :

Pour constituer le dossier d'évaluation d'une classe, nous vous demandons de présenter un dossier par élève avec une chemise cartonnée ou non (sans attache) :

- de couleur verte pour la session 2017 ;
- de couleur jaune pour la session 2018 ;
- de couleur bleue pour la session 2019 ;
- de couleur beige pour la session 2020.

afin de préserver l'anonymat des centres de formation lors du jury terminal.

Cette pochette doit comporter :

- en page de couverture :
 - l'étiquette avec le nom de l'élève et le nom et les coordonnées téléphoniques de l'établissement
 - le nom du professeur référent à contacter ainsi que ses coordonnées téléphoniques au lycée et les noms des professeurs de STMS et de Biotechnologies ayant en charge les classes de Bac Pro ASSP. Ainsi, en cas de problème, le centre pilote peut obtenir auprès des enseignants des informations complémentaires.



3/3

- à l'intérieur sur la page de gauche, agraffer la feuille récapitulative des attestations de PFMP ; les dates doivent être complètes avec le jour, le mois et l'année.
- à l'intérieur sur la page de droite, agraffer la fiche de relevé de notes au-dessus des fiches d'évaluation en centre de formation et en entreprise dans l'ordre de la fiche de relevé de notes. Dans le cadre de la validation des PFMP, le centre pilote du département doit être averti des cas d'élèves qui ne sont pas à jour de celles-ci. Il est impératif de signaler, sur un document par centre de formation, les élèves qui n'ont pas le compte requis de PFMP avec :
 - les motifs
 - le nombre de jours de PFMP à récupérer (si tel est le cas) et de ce fait :
 - le lieu où les jours doivent être récupérés,
 - la date à laquelle sera remis, au centre pilote, le document officiel tamponné et signé par le tuteur responsable de l'élève attestant que les jours ont bien été récupérés.

2.5 La date de remontée des notes de CCF de la classe de Terminale :

Afin que nous soyons informés des notes de CCF, nous vous demandons d'adresser, pour chaque épreuve, les notes moyennes de l'ensemble des classes de Bac Pro Accompagnement, Soins et Services à la Personne de votre établissement et celles de chaque classe avec les écarts (note la plus haute, note la plus basse) avant le 7 juin de chaque session. A la session 2018, vous nous adresserez le fichier des grilles informatisées pour chaque classe.

Cet envoi s'effectue par courriel à martine.pascal2@ac-aix-marseille.fr. Il convient donc de terminer les PFMP pour le 25 mai de chaque session.

2.6 Le planning des évaluations par CCF

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir adresser, sous couvert de votre chef d'établissement, le planning des évaluations par CCF en centre de formation et en entreprise de l'année scolaire en cours par retour de courriel pour cette année scolaire et pour les années suivantes le 15 novembre de chaque session à martine.pascal2@ac-aix-marseille.fr.

2.7 Cas des absences

Dans le cas d'une absence à l'une des situations d'évaluation qui n'a pas pu être récupérée. La mention « ABSENT » doit absolument être portée par le professeur sur le document relevé de notes transmis au jury académique.

Pour les élèves qui arrivent en classe de Première Bac Pro dans le cadre d'une passerelle, il n'y a aucun changement : ils ne pourront toujours pas être évalués par contrôle en cours de formation pour le diplôme intermédiaire puisqu'il leur manque une année de formation et pourront, s'ils le souhaitent, se présenter au BEP ASSP en candidat individuel.

Nous comptons sur votre vigilance pour remettre au centre pilote de l'académie des dossiers d'évaluation rigoureux et ordonnés. Par avance, nous vous remercions.

Bien cordialement.

Martine PASCAL
Inspectrice de l'éducation nationale

Bruno ARNOUX
Chargé de mission d'inspection

Sciences Biologiques et Sciences Sociales Appliquées

P.J. Grilles d'évaluation CCF du Bac Pro ASSP (2 versions sont proposées Excel 1997, Excel 2010 - la version la plus pertinente est celle d'EXCEL 2010)
Tutoriel pour l'utilisation des grilles d'évaluation